

Liste des fiches pour alimenter le débat

- F1** - Commerce international des produits agricoles et son impact sur les exploitations agricoles familiales africaines. Forum européen sur la coopération au développement rural. Montpellier, 3-6/09/2002.
- F2** - Inégalités agricoles et pauvreté paysanne de masse. - Extraits de « Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation » présenté par Marcel Mazoyer, sommet de la FAO, Rome, juin 2002.
- F3** - Les raisons très actuelles de l'appauvrissement extrême de centaines de millions de paysannes et de paysans. - Extraits de « Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation » présenté par Marcel Mazoyer, sommet de la FAO, Rome, juin 2002.
- F4** - Les causes de la faim. Editorial du journal *Le Monde*, 15 juin 2002.
- F5** - Protectionnisme vert. Editorial du journal *Le Monde*, 31 août 2002.
- F6** - La Politique agricole commune (PAC). Extrait de « Les agricultures du Sud et l'OMC », Fiches de Solagral, mars 2001.
- F7** - La politique agricole des États-Unis. Extrait de « Les agricultures du Sud et l'OMC », Fiches de Solagral, mars 2001.
- F8** - La proposition de « boîte développement ». Extrait « L'agriculture au-delà du commerce », Synthèse de la conférence internationale, Solagral, janvier 2002.
- F9** - La proposition de l'Uemoa. Extraits de « Volatiles de l'Agriculture », n12. - Solagral, janvier 2003.
- F10** - Le rôle et la conditionnalité des prêts consentis par le FMI. Extraits de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport Oxfam, ch.5, 2002.
- F11** - Les conséquences de l'Accord agricole sur la politique agricole des pays ACP. Extrait de « Les agricultures du Sud et l'OMC », Fiche 4, Solagral, mars 2001.
- F12** - « Il n'existe pas une bonne politique pour le développement ». Article du Pr. Ha-Joo Chang, paru dans le journal *Le Monde*, 9 juillet
- F13** - Impact de l'Accord agricole sur les conditions d'accès aux marchés des pays développés. Extrait de « Les agricultures du Sud et l'OMC », Fiches de Solagral, mars 2001.
- F14** - Le déclin du commerce des matières premières et son impact sur la pauvreté. Extrait de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport d'Oxfam, Ch. 6, 2002.
- F15** - La cause profonde de la faiblesse des cours des matières premières : une surcapacité structurelle de production. Extrait de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport d'Oxfam, Ch. 6, 2002.
- F16** - La valeur ajoutée de la transformation des matières premières reste dans les pays industrialisés : le cas du cacao et du café. Extrait de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport d'Oxfam, Ch. 6, 2002.
- F17** - La libéralisation des bureaux de commercialisation. Extrait de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport d'Oxfam, Ch. 6, 2002.
- F18** - L'effondrement des accords internationaux sur les matières premières. Extrait de « Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté », rapport d'Oxfam, Ch. 6, 2002.

La riziculture au Niger, une filière sacrifiée !

Le « miracle nigérien » en riziculture

Le Niger est un pays sahélien où le secteur rural occupe une place dominante. La majorité de la population est rurale. Le pays est l'un des plus pauvres de la planète avec un PIB par habitant inférieur à 200 dollars US.

Au cours des années 1980, d'importants investissements ont été réalisés en matière d'aménagements hydro-agricoles. Près de 8000 ha de périmètres irrigués rizicoles ont été réalisés le long du fleuve Niger. Environ 400 exploitants se sont organisés en coopérative pour gérer le périmètre en assurant l'approvisionnement en intrants, la gestion hydraulique, la commercialisation ainsi que la gestion financière. L'Office national des aménagements hydro-agricoles (Onaha) assurait l'appui à la mise en valeur et l'entretien des ouvrages hydrauliques. La production sur ces périmètres était de 5 tonnes par hectare avec deux campagnes par an. Il était ainsi possible de produire 10 tonnes par hectare chaque année. Les performances de la riziculture étaient telles que le pays recevait régulièrement des visiteurs d'autres pays de la sous-région pour consta-

ter le « miracle nigérien ». La production nationale bénéficiait d'une légère protection, en raison d'un manque de compétitivité au niveau de l'usinage. Le paddy ainsi que le produit transformé par les minirizeries étaient largement compétitifs face au riz importé. La production nationale couvrait près de 45 % des besoins nationaux en riz assurant de substantielles économies de devises au pays. L'économie locale était relativement dynamique et l'exode rural limité.

Un retournement de situation suite à la mise en place des PAS

Avec la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel (PAS) au milieu des années 1980, le pays a été amené par les bailleurs à abandonner la construction des aménagements hydro-agricoles. Le pays aussi n'a malheureusement pas su prendre les mesures politiques et institutionnelles nécessaires au renforcement et au développement de la filière. Après le désengagement des bailleurs internationaux, aucun effort n'a été fourni pour réaliser de nouveaux aménagements. Les mesures de protection de la filière ont été levées, l'aide alimentaire interna-

tionale fut déversée sur le marché sans discernement et les subventions aux intrants, notamment les engrais furent supprimés. L'Onaha a vu sa subvention diminuer de façon drastique, l'amenant à licencier une bonne partie de son personnel d'encadrement. L'autogestion a été instituée sans préparation préalable et les responsables paysans ont vu leurs responsabilités, et surtout leurs charges, croître sans que des mesures d'accompagnement adéquates n'aient été prises.

Des politiques agricoles pour sortir de l'insécurité alimentaire

Les conséquences de ces mesures antisociales et contre-productives ont été immédiates. Baisse des rendements, insuffisance des moyens de commercialisation, manque d'entretien des infrastructures, insuffisance de mise en valeur, endettement des paysans, etc. Autant de problèmes qui indiquent le désarroi des producteurs.

Les besoins de consommation augmentant chaque année sous les effets de la croissance démographique, la demande nationale en riz croît régulièrement alors que l'offre décline. Le pays ➤

est obligé de consacrer une part importante de ses devises à l'importation du riz parce que l'aide alimentaire reçue est à la fois irrégulière et insuffisante. La dépendance alimentaire du pays augmente ainsi d'année en année aggravant l'insécurité alimentaire et la précarité économique des ménages pauvres.

L'heure est maintenant à la promotion du secteur privé pour sortir l'agriculture du marasme.

Dans un pays pauvre où la population est à majorité rurale, la promotion du secteur privé implique des efforts importants et constants dans plusieurs domaines : formation, accès aux financements, subvention des investissements structurants, connaissance des marchés, professionnalisation etc. Cela implique aussi des politiques agricoles fondées sur une approche participative et transparente, assurant la participation des agriculteurs

et de leurs organisations dans leur définition et leur mise en œuvre.

Au niveau international également, il conviendrait de faire le choix de politiques qui privilégient les intérêts des pauvres afin de réduire leur misère à défaut de leur permettre d'accéder à un niveau de vie décent. ■

*Moussa Ayouba, agronome
Niger, avril 2003*

Culture et commercialisation du riz au Sénégal



Inter-Réseaux

Les problèmes liés à la libéralisation au niveau national

La culture du riz a démarré au Sénégal dans les années 1950, dans la vallée du fleuve Sénégal avec de grandes sociétés dotées de beaucoup de moyens et d'équipements. Lors de la libéralisation de la filière, les paysans ont eu des difficultés du fait du faible niveau organisationnel, du manque de maîtrise du système de gestion, surtout par la faiblesse des moyens pour faire face aux difficultés d'une gestion complexe de cette filière.

La libéralisation brutale de la filière riz a permis à des prestataires de services privés de se positionner pour prendre la relève de la Société d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta (Saed) pour la transformation et la commercialisation du riz local. C'est ainsi que des opérateurs privés ayant bénéficié de financements de projets de l'État, tel que le fonds de

promotion économique (FPE), ont installé des minirizeries venues gonfler la masse des décortiqueuses artisanales installées dans presque tous les villages du Delta.

Faute de professionnalisme et de fonds de roulement, les privés qui se sont lancés dans la collecte et la commercialisation ont vite déchanté. La plupart des grandes organisations paysannes se sont substituées aux privés pour transformer et commercialiser leur propre production. La Fédération des périmètres autogérés (FPA) a bénéficié de l'appui de la Saed qui a mis à sa disposition l'une des deux grandes rizeries de la région pour transformer le paddy pour le remboursement du crédit octroyé par la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS). Les petits producteurs continuent à utiliser les décortiqueuses artisanales et d'autres louent les services des prestataires de services. Les rizeries restent encore fonctionnelles grâce aux prestations de service.

Les problèmes liés à l'extérieur : le riz sénégalais n'est pas concurrentiel

La commercialisation du riz local constitue toujours un véritable casse-tête à chaque campagne à cause de la concurrence déloyale des sous-produits de riz provenant des pays asiatiques importés à volonté. De plus de 400 000 tonnes en 1995, les importations sont passées à plus de 650 000 tonnes depuis 1999 et ne cessent de grimper depuis la disparition de la Caisse de péréquation et la libéralisation totale de la filière riz en 1996. Il arrive régulièrement que la commercialisation du riz local soit complètement bloquée (exemple des campagnes 1995-96 et 1996-97).

Les principales difficultés constatées pour la commercialisation sont :

- mauvaise séparation des différents calibres au décortilage ;
- mélange de plusieurs variétés au décortilage ;
- très mauvaise qualité de l'emballage ;
- absence de marketing ;
- irrégularité et non disponibilité des stocks au niveau des marchés des grandes villes ;
- endettement chronique des paysans à cause du non-remboursement des crédits de campagnes faute d'écoulement du produit ;
- manque de professionnalisme des principaux acteurs de la filière.

Des dynamiques en cours au niveau de la production et de la commercialisation

Au niveau de la production

Depuis 1998, une nouvelle dynamique a été entreprise par les paysans avec :

- l'utilisation de semence certifiée de nouvelles variétés ;
- l'application d'un nouveau paquet technique ;